



# FICHE EMPLOI

## Maitre(sse) de maison

Direction : Tout ACAIS

Date de mise à jour : 19/04/2021

### PROFIL DE RECRUTEMENT

#### DIPLÔME – FORMATION

Diplôme d'Etat de Maitre(sse) de maison

#### COMPÉTENCES REQUISES

Se référer à la Matrice de Compétences

### MISSIONS

#### MISSIONS PRINCIPALES

Gérer la vie quotidienne et l'articulation entre les services généraux et les services socio-éducatifs ou de soins.

Assumer une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie : entretien des locaux, cuisine, lingerie, tâche ménagère, tâche de gestion simple.

En cohérence avec le Projet d'Établissement et sous la responsabilité du chef de service :

#### Prendre en charge les conditions matérielles de la vie quotidienne des personnes :

- Assurer les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des personnes ;
- Garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie afin d'assurer la sécurité des personnes accueillies et créer un cadre de vie accueillant et propre ;
- Assurer l'hygiène et la sécurité des locaux (réglementation, gestion des situations de crise, gestion des stocks, courses, fournitures, etc.) ;
- Animer et gérer un espace dédié à une activité technique (cuisine, lingerie) ;
- Organiser son activité afin d'intervenir sans perturber la prestation en cours.

#### Participer à l'accompagnement des personnes :

- Assurer la surveillance et le bien-être des personnes accompagnées et transmettre les informations utiles à l'équipe éducative, en respectant le rôle de chacun et les impératifs de la discrétion professionnelle ;
- Participer à l'action éducative ;
- Mettre en confiance la personne accueillie et lui faire respecter les règles de vie collective ;
- Participer à la vie institutionnelle : travail en réseau, partage et amélioration des connaissances ;
- Être garant de la sécurité des biens et des personnes.

#### MISSIONS SPECIFIQUE

*Se reporter à la fiche de poste*

**Cette fiche emploi sera réactualisée dès que nécessaire. Les contenus des missions seront notamment susceptibles d'adaptation en fonction des évolutions législatives et organisationnelles au niveau de l'ACAIS.**